

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-CD46

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Cohésion des territoires »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	12 000 000	0
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	12 000 000
Interventions territoriales de l'État	0	0
Politique de la ville	0	0
TOTAUX	12 000 000	12 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est des coïncidences qui mettent à nue des idéologies politiques. Nous constatons que le gouvernement entend doter de 12 millions d'euros supplémentaires le programme 112 intitulé

« Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire ». Plus précisément, ces 12 millions tombent dans l'escarcelle de l'action nommée « Attractivité économique et compétitivité des territoires ». Si l'on sait lire entre les lignes, et puisque selon A. Lavoisier « rien ne se perd, rien ne se gagne mais tout se transforme », ces 12 millions d'euros ne tombent pas du ciel mais sont directement prélevés sur le programme 117 nommé « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables ». Nous constatons ainsi avec effroi que l'action « prévention de l'exclusion » du programme 117 se voit soulagée de 12 millions d'euros, ce qui, en ces temps difficile, est strictement intolérable. Quel message envoyé à nos concitoyens que de préférer « la compétitivité » à la « prévention de l'exclusion » ! Si telle est la politique du gouvernement, nous ne pouvons pour notre part nous y résoudre. Par cet amendement, nous entendons donc rétablir un peu de justice sociale afin d'être en cohérence avec le titre de la mission « Cohésion des territoires ».